

Réflexion éthique inhérente à la pratique des travailleurs sociaux en protection

Marielle PAUZÉ, T.S., Ph.D

But de la présentation

Le travailleur social a l'obligation de réfléchir de façon critique et responsable quant aux gestes qu'il pose au quotidien, et ce, en respectant l'Autre qui est concerné.

Deux notions traitées :

- Le jugement
- La responsabilité

Plan de présentation

1. Une étude sur le positionnement éthique du travailleur social (régimes de protection)
2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt (notions de jugement et de responsabilité)
3. Répartition des enjeux de responsabilité
4. Attention aux automatismes



Étude sur le positionnement éthique des travailleurs sociaux (régimes de protection)

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

Élément déclencheur :

Mémoire (2013)

- *Le processus de positionnement éthique du travailleur social dans la détermination de l'inaptitude d'une personne âgée, dans le cadre des régimes de protection du majeur*

Pascale Roy, T.S., Université de Montréal – École de service social

- Entrevues semi-dirigées réalisées auprès de sept intervenants

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

ATTENTION!

LES PROPOS QUE VOUS ALLEZ LIRE
POURRAIENT CHOQUER
CERTAINES PERSONNES...

NOUS PRÉFÉRONS VOUS EN AVERTIR!

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

Le consentement libre et éclairé?

*« C'est arrivé qu'on ait un peu modifié la réalité pour amener la personne à accepter. Ben, c'est ce qu'on me conseille un peu de faire parce que aussi... Y a aussi que d'aller en cour, ça coûte 10 000\$ au CSSS, pis pour que ce soit accepté aussi, ben ça prend beaucoup d'éléments. »
(2013: 88)*

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

La difficulté du TS à faire reconnaître son expertise:

« Je suis pas allé rappeler le gériatre. Je pourrais le faire, tsé, mais je me dis, est-ce que ça vaut vraiment la peine? Est-ce que je vais confronter un gériatre? »

(2013: 89)

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

Alternatives à l'ouverture de régime de protection = du temps

« Est-ce que tu fais vivre à la personne des moments de perte de pouvoir, alors que tu sais qu'avec un bon encadrement on peut attendre avant d'arriver à ça ou t'as tellement de clients, t'as tellement de demandes que tu dois faire ça pour passer à l'autre? Tu dois faire ça, parce que dans une institution, on te demande beaucoup et t'as pas le choix de le faire. » (2013: 78)

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

Les éléments que l'on peut retenir :

- Le T.S. « transforme » la réalité pour éviter un refus, donc des frais au CSSS;
- Le T.S. n'affirme pas son expertise dans un cas de désaccord;
- Le T.S. n'explore pas les mesures alternatives dans un contexte où la pression du « caseload » l'oblige à procéder: il dit ne pas avoir le choix de le faire.

1. Étude sur le positionnement éthique du travailleur social

Questions:

1. Qu'en est-il des droits de la personne vulnérable dans ces trois extraits de pratique?
2. Quel est le jugement porté sur la situation et la responsabilité assumée par le TS?



Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt

2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt

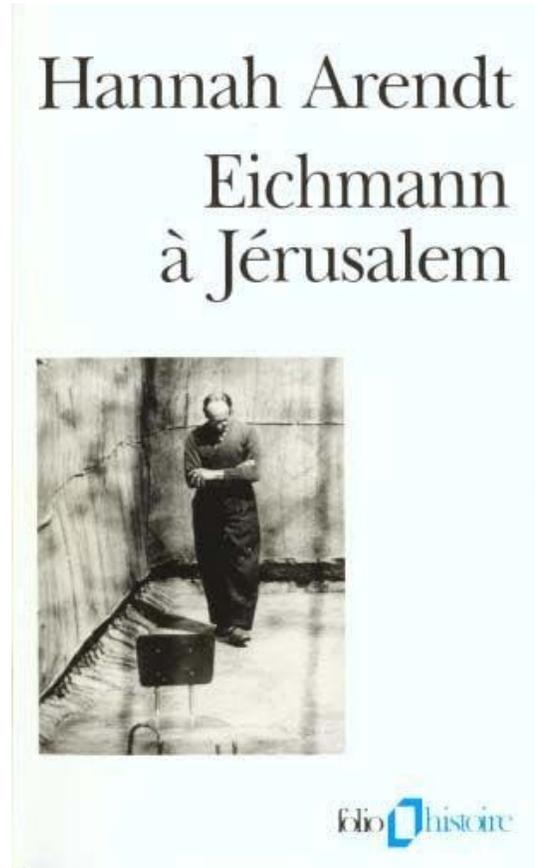


2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt

Contexte du développement de ces deux notions:

- La rencontre d'Arendt avec Adolph Eichmann à son procès à Jérusalem (1961);
- Elle décrit Eichmann comme « incapable de penser »;
- Selon elle, notre capacité de penser pourrait être cruciale pour notre capacité à rendre des jugements politiques et moraux.

2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt



- Eichmann justifie ses actes par son obéissance à des ordres venus d'en haut;
- Quelle est la validité d'une telle justification?
- Arendt met en lien l'inaptitude à penser avec le problème de la « banalité du mal ».

2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt

L'inaptitude à penser:

- Les logiques qui endorment la personne et l'éloignent du sens des gestes qu'elle pose et de ses valeurs.

L'activité de penser

- Permet aux individus de remettre en question les idées reçues et d'orienter leurs actions de façon responsable.
- Met fin à une chaîne « d'activités répétées »
+ ouvre la voie au jugement à porter sur la situation.

2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt

- Penser et porter un jugement prend du TEMPS.
- Nous ne sommes plus dans l'automatisme ou l'application de formules toutes faites ou dans la réponse à ce qui est attendu.
- Il ne s'agit plus d'obéir aux règles (aux commandes), mais bien de revenir au SENS du geste à poser.

2. Éléments de réflexion proposés par Hannah Arendt (conclusion)

Résultat possible en lien avec nos trois situations de départ:

(en respect des droits fondamentaux de la personne)

- Le T.S. ne « transforme » pas la réalité pour éviter un refus; il prend le temps de donner l'heure juste à la personne.
- Le T.S. affirme son expertise dans un cas de désaccord;
- Le T.S. choisit de prendre le temps d'explorer les mesures alternatives malgré un contexte où la pression du « caseload » l'oblige à procéder: il se positionne comme un acteur et non un exécutant.



Répartition des enjeux de responsabilité

3. Répartition des enjeux de responsabilité

- La responsabilité de jugement que doit assumer le T.S. ne peut être considérée de façon isolée.
- Celui-ci exerce dans un contexte donné qui a ses propres niveaux de responsabilité.
- « *La responsabilité du travailleur social vis-à-vis des personnes, c'est avoir de la prudence en même temps que de l'audace, et une volonté de déboucher sur le champ des possibles.* » (Bouquet, 2009:47)

3. Répartition des enjeux de responsabilité

Entre deux extrêmes:

L'immobilisme
par crainte du risque et
de la responsabilité

Le T.S. qui se croit
responsable d'enrayer la
misère du monde



1. Distanciation vis-à-vis de ses propres fonctionnements et déterminismes extérieurs
2. Une hiérarchisation des enjeux de responsabilité

3. Répartition des enjeux de responsabilité

- La responsabilité du T.S. est d'exercer sa profession avec compétences dans une organisation qui a une responsabilité partagée envers les personnes et la société.

Dans un contexte où l'on valorise plus que jamais les compétences individuelles des professionnelles:

- Ne pas endosser une « pseudo-responsabilité » qui ne peut être assurée;
- Poser la délimitation au-delà de laquelle la responsabilité n'appartient plus au professionnel, mais aux institutions et aux politiques.

3. Répartition des enjeux de responsabilité (conclusion)

- Comment penser une responsabilité éthique dans une société où il devient de plus en plus difficile de prendre des risques (risque nul)?
- Nous plaidons pour un équilibre entre la responsabilité professionnelle, organisationnelle et sociale où il y a partage des risques.



Attention aux automatismes

4. Attention aux automatismes

- L'exercice du travail social s'inscrit toujours dans une pratique et des organisations qui comportent structurellement le risque d'occulter la subjectivité des personnes.
- Il faut faire en sorte de ne pas déléguer le geste professionnel à un protocole normatif.

4. Attention aux automatismes (conclusion)

- L'éthique (impliquant le jugement et la responsabilité) doit s'appliquer au quotidien dans l'adaptation des règles professionnelles et organisationnelles pour répondre aux demandes, aux besoins et aux priorités des personnes.



Merci pour votre
attention.
Des questions?

**LES
TRAVAILLEURS
SOCIAUX
POUR LES
MAJEURS
INAPTES**

